

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1901

Société : R.A.M

41426

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

JABRANNE HASSAN

Date de naissance :

21/01/1955

Adresse :

AL YASMINÉ R 5 imm. 74 App. n° 1
El Oued Casab

Tél. : 0663294379

Total des frais engagés : 1025,40

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casablanca

Le : 21/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS
ACCUEIL
24 SEP. 2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p style="text-align: center;"> EL YASSMINNE (SARL) Opération Addouha Al Yassmine Casablanca - Tel: 05 22 65 05 10 Spécial Colis </p> 	<p style="text-align: center;"> 21/10/2020 </p>	<p style="text-align: center;"> 1025,40 DH </p>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d'explorations.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a dental arch (maxilla) with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four groups of seven, with the first group on the left and the last group on the right. Each tooth is accompanied by a symbol representing its function:

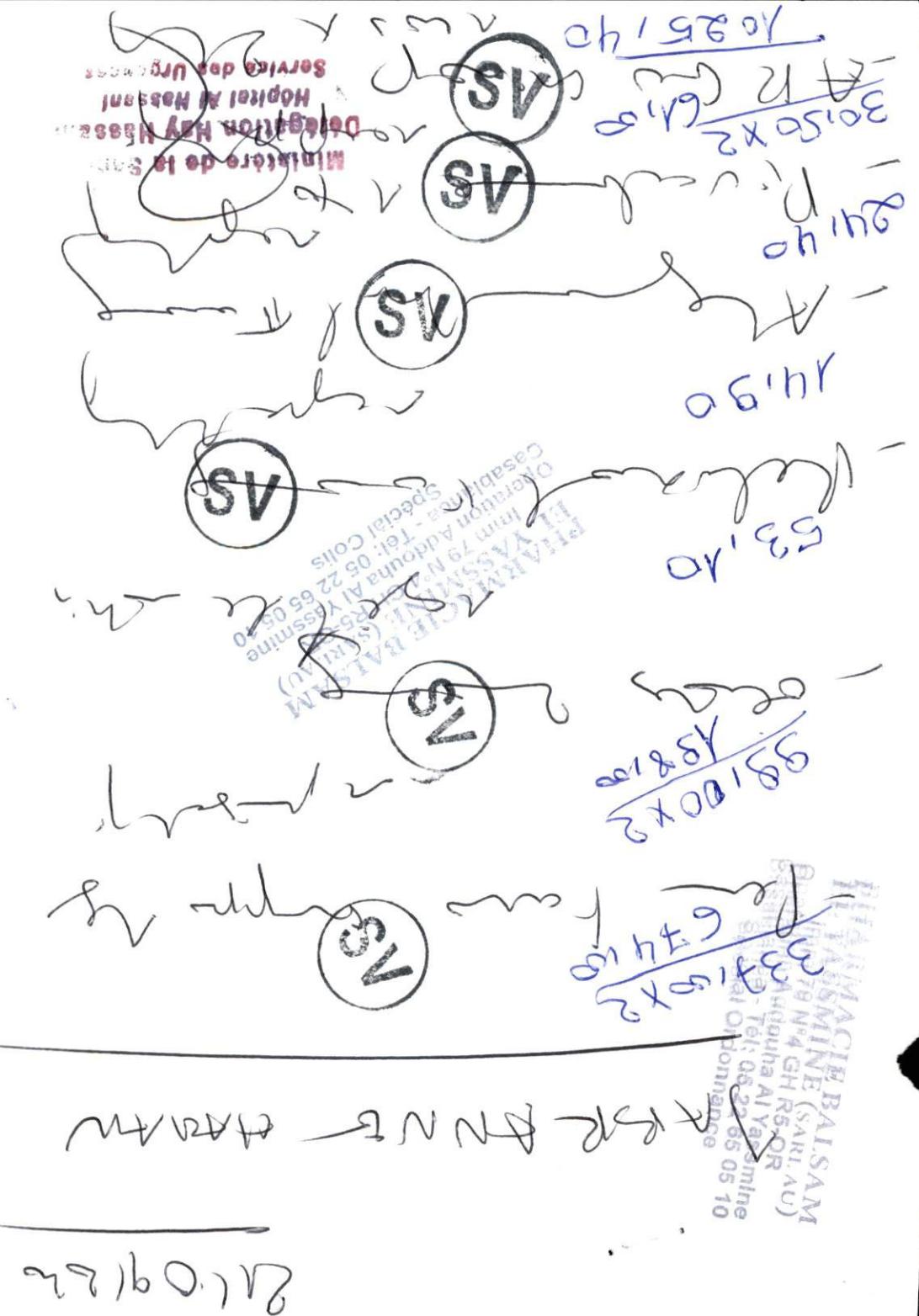
- Group 1 (Incisors):** Symbols include a circle with a cross, a circle with a dot, a circle with a cross and a dot, and a circle with a cross and a dot.
- Group 2 (Canines):** Symbols include a circle with a cross and a dot, and a circle with a cross and a dot.
- Group 3 (Premolars):** Symbols include a circle with a cross and a dot, and a circle with a cross and a dot.
- Group 4 (Molars):** Symbols include a circle with a cross and a dot, and a circle with a cross and a dot.

The arch is oriented with the **H** (High) point at the top, the **D** (Deep) point on the left, the **G** (Gentle) point on the right, and the **B** (Broad) point at the bottom.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



PHARMACIE BALSAM
EL YASSMINE (SARL AU)
Imm 79 N°4 GH R5-OR
Operation Addouha Al Yassmine
Casablanca - Tél: 05 22 65 05 10
Spécial Colis

PENTASA 1G
15 SUPPOSITOIRES
PPV : 337,00 DH
ADSP N° 80/98DMP/21
LABORATOIRES SOTHEMA



6 118001 070466

PENTASA 1G
15 SUPPOSITOIRES
PPV : 337,00 DH
ADSP N° 80/98DMP/21
LABORATOIRES SOTHEMA



6 118001 070466

LOT 190818 LOT 191336
EXP 02/2022 EXP 04/2022
PPV 99.00DH PPV 99.00DH

RELAXOL 500MG/2M
CP B20

P.P.V : 53DH10



6 118000 0608

PHARMACIE BALSAM
EL YASSMINE (SARL AU)
Imm 79 N°4 GH R5-OR
Operation Addouha Al Yassmine
Casablanca - Tél: 05 22 65 05 10
Spécial Colis

PPV 14DH90
EXP 03/2023
LOT 90016 3

PER:

PPV:

24,40

PHARMACIE BALSAM
EL YASSMINE (SARL AU)
Imm 79 N°4 GH R5-OR
Operation Addouha Al Yassmine
Casablanca - Tél: 05 22 65 05 10
Spécial Colis

LOT N° : 6744
UT-AV : 11-22
P.P.V : 30DH50

LOT : 1385
UT-AV : 05-23
P.P.V : 30DH50